

Section de la Lozère

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous voulons tout d'abord, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous souhaiter bienvenue dans notre département, département atypique par son "hyper-ruralité" et par tout ce que cela implique et apporte à nos élèves.

La phase aiguë de la crise sanitaire semble passée et nous espérons que n'aurons pas à affronter un deuxième épisode équivalent. Il est l'heure pour nous de tirer de premières leçons, en espérant que le ministère sera apprenant de ses erreurs pour anticiper la rentrée de septembre et ne pas laisser les personnels de l'Éducation dans le désarroi.

Durant toute cette période inédite, si les équipes ont tout mis en œuvre pour réussir la continuité pédagogique et la reprise de l'école depuis le 11 mai, ce n'est pas sans difficultés. Oui, finir l'année avec nos élèves est un soulagement, mais à quel prix ?

La communication ministérielle par voie de presse entraîne une mise sous pression constante des équipes pédagogiques et néglige complètement le principe de bienveillance. En effet, il aurait été souhaitable de leur épargner la difficile tâche d'informer quand l'information n'existe pas encore, et d'organiser le retour en classe sur la base de protocoles, de foire aux questions ministérielles, de circulaires et d'autres mails institutionnels régulièrement contradictoires. Il serait injuste et caricatural de dire que les réponses apportées depuis le mois de mars étaient faciles à apporter ou n'ont jamais été les bonnes. En revanche, il est juste et absolument nécessaire de dénoncer la méthode. Nos collègues sont épuisés du manque de consignes claires et cohérentes sur lesquelles s'appuyer, épuisés d'avoir réussi à être opérationnels lors de toutes les étapes et dans des délais insoutenables. Et au premier plan dans les écoles, ce sont les directrices et directeurs qui ont été malmenés pendant cette crise et qui en outre ont parfois été mis sous la coupe des collectivités territoriales, et cela nous questionne beaucoup sur le caractère «national» de notre institution.

Il faut redire avec force que les personnels de l'Éducation, ont été au rendez-vous de la crise comme l'ensemble des agent-es publics qui a répondu présent pour assurer la continuité essentielle du service public.

Les personnels ont à présent besoin de connaître les scénarios envisagés pour anticiper les conditions de la rentrée à venir et pouvoir prendre des vacances ressourçantes et reposantes. La rentrée qui suivra sera tout aussi singulière car elle devra tenir compte de toutes les difficultés que la crise sanitaire a révélées : discontinuités éducatives, fractures numériques, difficultés scolaires et sociales exacerbées, décrochages scolaires, sécurité sanitaire...

Autre sujet de stress et d'incertitude pour les enseignants du 1er degré : les opérations de mouvement intra-départemental nouvelle version. La loi dite de modernisation de la Fonction Publique est un véritable recul et nous regrettons l'opacité qu'elle a engendré sur la phase principale. La vérification des opérations, inhérente à nos missions de représentant.e.s des personnels, est grandement empêchée par ces nouvelles modalités.

Nous saluons l'organisation départementale de la phase d'ajustement, avec publication de liste de postes, recueil de vœux et calendrier adapté à celui du départ en congé d'été, ainsi que l'étude attentive des demandes de révision à l'issue de la phase principale. Nous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les fichiers d'affectations absolument nécessaires à l'exercice de nos mandats de délégué.e.s, ainsi qu'à la rentrée, la communication des fichiers des personnels par école.

A l'ordre du jour de cette CAPD, les promotions à la Hors classe.

Pour le SE-Unsa, la hors classe doit être le prolongement fluide de la classe normale. Nous avons demandé au ministère que les appréciations ne soient pas gelées et puissent être réévaluées. Nous avons également revendiqué que l'AGS puisse être mieux prise en compte et pas seulement l'ancienneté dans le corps des PE, ce qui dessert les ex-instituteurs-institutrices et éventuellement les retraitables.

Le SE-Unsa 48 a régulièrement demandé que les premiers avis PPCR, donnés lors de l'année transitoire sans rendez-vous de carrière, puissent être revus. Nous regrettons une nouvelle fois que des collègues soient pénalisés avec un avis satisfaisant au 10^e échelon obtenu sans rendez-vous carrière. Ces collègues n'ont pas eu de possibilité de recours et pourraient donc passer après des 9^{ème} échelons excellent. Le SE-Unsa 48 demande une nouvelle fois que ces collègues voient leur avis revus. Votre prédécesseur, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous avait indiqué une expertise en ce sens lors de la CAPD du 16 mai 2019. Nous renouvelons notre demande pour que ces situations puissent être réexaminées.